

**POINTS D'INTÉRÊT**

**Château de Clisson**

Forteresse édifée à partir du XII<sup>e</sup> siècle, ce château devient au XV<sup>e</sup> siècle un point stratégique protégeant la frontière du duché de Bretagne. Il est incendié pendant la guerre de Vendée. Aujourd'hui, ce site offre encore de nombreux exemples d'architecture défensive. Il est la propriété du département de Loire Atlantique. Informations au 02 40 54 02 22.



**Moulin de Plessard**



Moulin à l'architecture typique italianisante. Sur place, tables de pique-nique et base de canoë (location de barque, canoë, kayak et paddle). Informations au 02 40 54 39 59.







**Garenne Valentin**

Le parc paysager s'étend sur les deux rives de la Moine. Il possède une fabrique appelée « Pavillon des Rochers » qui est l'exemple typique de la fabrique italianisante. On y trouve aussi un cloître magnifique, vestige d'un ancien couvent de Bénédictines.

**CHARTRE DU RANDONNEUR**

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos détritiques et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

**CODE DE BALISAGE**

	GR <sup>®</sup> de Pays	PR <sup>®</sup> Promenade et Randonnée
Continuité du sentier		
Changement de direction		
Mauvaise direction		

**CONTACT**

**Office de Tourisme du Vignoble de Nantes**  
Bureau d'information touristique de Clisson 02 40 54 02 95  
Bureau d'information touristique de Vallet 02 40 36 35 87  
[www.levignobledenantes-tourisme.com](http://www.levignobledenantes-tourisme.com)

Crédits photos : Office de Tourisme du Vignoble de Nantes / Valéry Joncheray - Édition 2020



**DE LA SÈVRE À LA MOINE**

*Entre une Sèvre domptée et tranquille et une Moine sauvage et secrète, ce parcours grandeur nature vous séduira à coup sûr !*

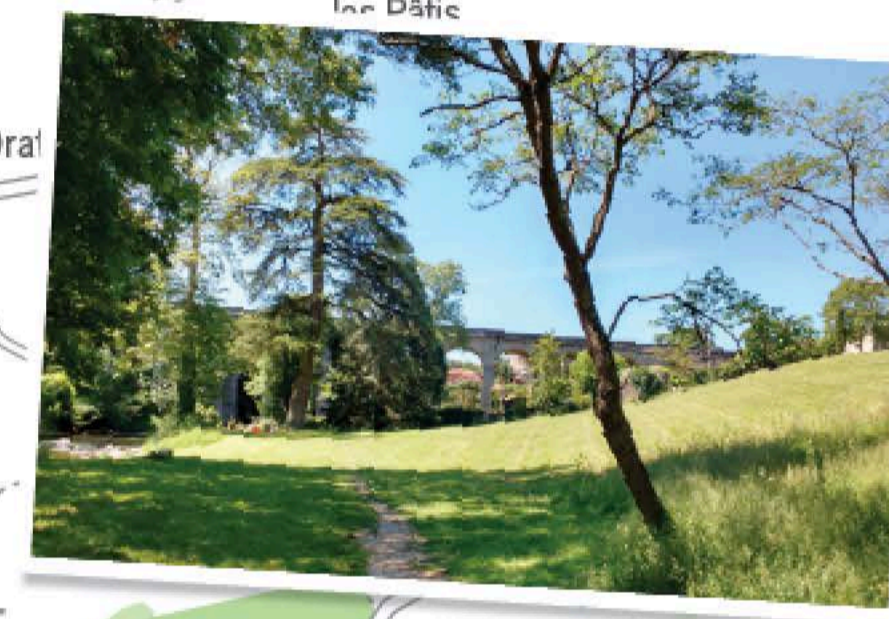
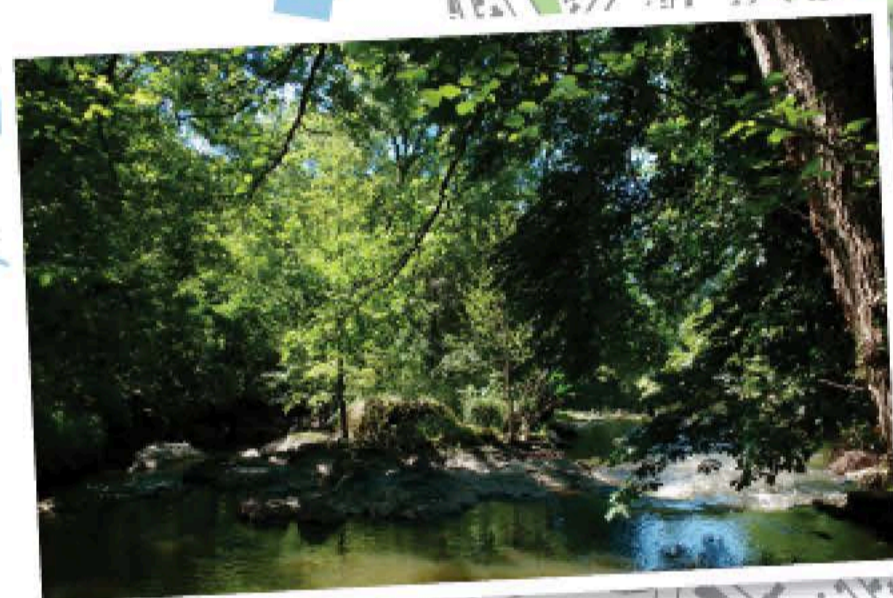


  13 km  3h15 Balisage   Parking du château

## LÉGENDE



⚠ Certaines portions du circuit sont inondables en période de crues.  
— Variante courte de 5 km au niveau du viaduc de la Moine.



Le GRP de Pays de Sèvre et Maine est une œuvre originale déposée par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.  
Autorisation de reproduction 2020

— Routes    - - - Chemins    Cours d'eau    Marais    Espaces boisés    Vignes



0 500 1000 Mètres

Source cartographique : © OpenStreetMap/Opendata 44/DGRF/Clisson Sèvre et Maine Agglo

## PAS À PAS DE LA SÈVRE À LA MOINE

GPS - Parking du château  
Lat 47,085 / Long -1,2821

**1** Depuis le parking, laissez le château à votre gauche et descendez les escaliers dans les douves. Traversez la route et montez à droite entre les 2 murets puis à gauche pour descendre dans le parc Henri IV pour longer la Sèvre. Passez devant le Moulin de Plessard, poursuivez le long de la rivière. Passez devant l'ancienne usine de la Feuillée et continuez jusqu'à la passerelle de l'Arsenal.

Remontez la route à droite, traversez au rond point pour cheminer à gauche sur les sentes piétonnes dans la zone commerciale et rejoignez la chapelle de Toutes Joies. Derrière la chapelle, tournez à droite sur la route du pas Nantais et poursuivez sur le chemin après le pont.

**2** À la Monnerie, tournez à droite sur la route puis à gauche dans un chemin et continuez jusqu'à la Coussaie. Dans le village, poursuivez tout droit sur la route et prenez à gauche vers Le Tail. À la ferme, continuez tout droit puis tournez à gauche pour franchir la Moine sur une passerelle. Poursuivez le long de la rivière pendant 900 mètres environ. Au niveau d'une clôture, remontez à droite et suivez le chemin jusqu'à la route.

**3** Prenez à gauche sur la route, puis à droite pour rejoindre le village de la Suardière. Au calvaire, tournez à gauche vers Le Sauzay, puis à gauche vers Bournigal. Traversez la route et prenez le chemin en face pour rejoindre la Moine. Poursuivez tout droit, remontez dans le petit bois. À la sortie, longez les vignes par la gauche puis tournez à droite

et ensuite à gauche. Contournez le bassin pour redescendre vers la Moine en passant sous le viaduc.

**4** Longez de nouveau la rivière puis remontez dans le coteau, poursuivez sur le chemin et sortez à droite par une petite ruelle. Poursuivez ensuite sur la route à gauche et au rond-point prendre à gauche rue Saint Nicolas. Entrez à gauche dans le parc de la Garenne Valentin, tournez à gauche pour passer devant le Pavillon des Rochers et rejoignez la Moine en contrebas, longez-la, passez sous le viaduc, longez la ruelle de la Moine, prenez à droite rue Saint Antoine et à gauche rue de la vallée pour franchir le pont. Remontez à droite la rue de la collégiale puis aussitôt à gauche par les escaliers du château.